

Extrait du Bulletin : Vichy et Résistance

Category: Archives du site

29 octobre 2021

par le Colonel Paul PAILLOLE

L'actualité remet périodiquement en évidence le rôle néfaste et trop souvent coupable de certains fonctionnaires, civils ou militaires, durant l'occupation.

Avec tristesse sinon écoeurement, nos Services ont dû remettre à la Justice le sort de ceux de nos compatriotes coupables d'avoir servi l'ennemi en utilisant les moyens que leur conférait leur situation. Attitude d'autant plus condamnable qu'elle était celle de fonctionnaire parfois haut placés.

Des faits aussi répréhensibles que la trahison ou le crime contre l'humanité révoltent aujourd'hui une opinion, sensibilisée - sans grandes nuances - par des médias avides de scandales.

Cinquante ans après, ils apparaissent comme la conséquence inéluctable et généralisée de la politique de collaboration de Vichy. Dès lors ils entraînent, souvent et trop vite, l'opprobre sur l'ensemble de ceux qui, à des titres divers, ressortissaient de la fonction publique de 1940 à 1944.

Un sentiment d'équité, face à l'Histoire, nous fait un devoir d'en appeler à de tels jugements. Trop rapides, trop brutaux, maladroitement répandus, ils ne peuvent que nuire à l'image d'une France qui, malgré sa défaite et les tortures de l'occupation, sut trouver dans tous ses milieux sociaux et professionnels la force de résister et de défendre son honneur.

Ainsi, allant de la complicité prudente à la volonté affirmée de lutter contre l'ennemi, de nombreux fonctionnaires et militaires furent associés au combat clandestin : actions ponctuelles, isolées, parfois anonymes, actions organisées, permanentes, avec le double risque de la répression impitoyable et de l'incompréhension par l'opinion ignorante des réalités. Plus les responsabilités étaient élevées dans la hiérarchie vichysoise, plus le " jeu " était délicat, ambigu...

Pour illustrer notre propos, nous avons fait appel à deux témoignages :

- l'un posthume, celui du grand Français que fut dans les échelons les plus élevés de la Police de Vichy, notre regretté ami, Pierre Mondanel ;

- l'autre de notre camarade Guy de Saint-Hilaire. Fonctionnaire à un rang plus modeste, il retrace avec sincérité ce que fut son existence de résistant, puis de Chef de Réseau des Forces Françaises Combattantes, Kléber-Marco ». Nous lui sommes reconnaissants de sa contribution

à notre effort de VERITE.

Avant de livrer à nos lecteurs ces témoignages, je voudrais, en guise de conclusion de cette introduction, rappeler deux faits :

1) Les Réseaux de résistance militaires **(1)**, tous homologués aux Forces Françaises combattantes entre Juillet et septembre 1940 furent, quoiqu'en pensent les falsificateurs de l'Histoire, les premiers réseaux français à se lancer dans la lutte clandestine contre l'Axe et à renseigner les Alliés.

Ils durent leur rapide efficacité aux concours spontanés qu'ils trouvèrent dans l'Armée de l'Armistice, sa Gendarmerie, la Justice Militaire, l'Administration, les Affaires Étrangères, et la Police.

2) Les deux principaux groupes de Résistance Français existant à la fin de 1940, n'ont vu le jour et n'ont pu s'épanouir qu'avec les initiatives et l'apport des militaires de l'Armée de l'Armistice :

- " Combat " du Capitaine Henri Frenay.

- " Alliance " des Commandants Loustaunau-Lacau et Faye, avec Marie-Madeleine épouse du Capitaine Meric.

Une abondante littérature **(2)** parfois stupidement qualifiée d'hagiographique par les détracteurs habituels de l'Armée, , authentifie ce qui précède. J'en conseille la lecture.

PIERRE MONDANEL, UN ...